

Centre de Radiodiagnostic et d'Imagerie Médicale

Docteur Patrick DOBBELS – Docteur LECOMTE Jean Christophe
Docteur Pierrick MORALES

71, Avenue d'Angoulême
16100 CHATEAUBERNARD
Tél. 05 45 82 08 80
FAX 05 45 82 56 40
Email : secretaire@radiologie-cognac.com

CONSENTEMENT POUR INFILTRATION RACHIDIENNE SOUS SCANNER

Vous allez avoir une **infiltration rachidienne de
cortisoniques**

Madame, Monsieur,

Votre médecin vous a proposé une infiltration radiologique. Elle sera pratiquée avec votre consentement. Vous avez en effet la liberté de l'accepter ou de la refuser.

Une information vous est fournie sur le déroulement de l'intervention et de ses suites.

Le médecin radiologue est qualifié pour juger de l'utilité de cette intervention pour répondre aux problèmes diagnostics que se pose votre médecin.

Toutefois il se peut que cette intervention ne donne pas toutes les réponses.

Il est important que vous répondiez bien aux questions qui vous seront posées sur votre état de santé ainsi que sur les médicaments que vous prenez.

Certains traitements doivent être en effet modifiés ou interrompus pour certains examens d'imagerie.

N'oubliez pas de vous munir de vos anciens examens pour une comparaison et surtout de respecter les recommandations qui vous sont faites.

La radiographie utilise les rayons X.

En matière d'irradiation aucun risque n'a pu être démontré chez les patients compte tenu des faibles doses utilisées et les précautions prises pour limiter au strict minimum la zone examinée.

A titre d'exemple un cliché simple correspond en moyenne à l'exposition moyenne naturelle (soleil) subie lors d'un voyage de 4 heures en avion.

Toutefois pour les femmes enceintes des précautions doivent être prises systématiquement : c'est pourquoi il est important de signaler si vous pouvez être dans ce cas.

De quoi s'agit-il ?

L'infiltration foraminale consiste à injecter un médicament anti-inflammatoire à base de cristaux de cortisone directement au contact du nerf dont l'irritation est responsable de votre douleur.

L'injection est effectuée à l'endroit où le nerf sort de la colonne vertébrale, c'est-à-dire dans un canal (ou foramen) situé entre deux vertèbres.

Pourquoi faire cette ponction au scanner ?

Le geste sera effectué par guidage scanner. Cette technique permet de choisir le bon point d'entrée de l'aiguille et de suivre son trajet jusqu'au contact de la racine nerveuse.

Le déroulement de l'examen

Pendant l'infiltration, suivez bien les recommandations du médecin et du technicien. Votre coopération est essentielle : elle contribuera à la rapidité du geste de ponction et diminuera les risques de douleur et de complications. Vous êtes installé à plat ventre sur la table de scanner.

Après une désinfection très soignée de la peau et à une éventuelle anesthésie locale, le médecin va mettre en place l'aiguille et par contrôles successifs la positionner jusqu'au contact de la racine concernée.

Sous contrôle scannographique, une aiguille est mise en place à proximité du nerf. Une faible quantité de produit de contraste iodé est injectée pour vérifier la bonne position de l'extrémité de l'aiguille, puis le médicament est injecté.

Quelques images radiologiques seront prises durant les différentes phases de l'examen.

Quels sont les bénéfices et les limites de l'infiltration ?

Le but de cette infiltration est de diminuer la douleur. Mais le résultat n'est cependant pas constant.

Quelles sont les complications liées à l'infiltration ?

Toute intervention sur le corps humain, même conduite dans des conditions de compétence et de sécurité maximales, comporte un risque de complication.

Comme tout geste invasif, il existe un risque d'infection. Toutes les précautions nécessaires sont prises pour l'éviter.

Il existe également un très faible risque de paraplégie pouvant être estimé environ à 1 sur 8000 d'après la littérature, secondaire à une ischémie médullaire

Résultats

Un repos allongé le jour de l'infiltration et, si possible, le lendemain est conseillé pour une meilleure efficacité de l'infiltration. L'amélioration se manifeste en général 48 heures après l'infiltration.

Ce que vous devez faire

L'infiltration foraminale se fait en ambulatoire et ne nécessite pas d'hospitalisation. Il est cependant conseillé de venir accompagné.

Avant l'examen répondez attentivement aux questions suivantes :

Avez-vous des risques particuliers de saigner ?

- | | | |
|--|-----|-----|
| - Avez-vous une maladie du sang ou des saignements fréquents ou prolongés | oui | non |
| - Prenez-vous un traitement anti-coagulant ou antiagrégant (aspirine, Kardégic Plavix, Préviscan, Sintrom) | oui | non |

Dans ce cas, il sera nécessaire d'arrêter ces médicaments avant l'injection, nous vous préciserons combien de temps.

Etes-vous allergique ?

- | | | |
|---|-----|-----|
| - à certains médicaments ou êtes-vous asthmatique ? | oui | non |
| - avez-vous mal toléré un examen radiologique ? | oui | non |

Etes-vous enceinte ou susceptible de l'être ? Allaitiez-vous ?	oui	non
---	-----	-----

D'une manière générale n'hésitez pas à fournir tout renseignement qui vous paraîtrait important à communiquer et à nous informer de toute maladie sérieuse

.....

.....

Apportez le jour de l'infiltration :

- 1) la demande de votre médecin (ordonnance, lettre)
- 2) les résultats des examens de laboratoire qui vous ont été demandés.
- 3) Le dossier radiologique en votre possession (radiographies, scanners, IRM).
- 4) La liste écrite des médicaments que vous prenez.

Pour l'infiltration :

A l'exception des médicaments que l'on vous aurait précisément demandé d'arrêter vous prendrez normalement vos autres médicaments.

Venez de préférence accompagné, il ne faut pas être à jeun.

Pour être plus à l'aise il est conseillé d'aller aux toilettes avant l'examen.

Après votre retour à domicile :

Le repos est conseillé pour une meilleure efficacité de l'infiltration dont l'effet se manifesterá après quelques jours.

En cas de fièvre ou de douleur importante dans les jours suivants l'infiltration (possibles signes d'infection), il est important de contacter immédiatement votre médecin ou notre équipe au 05 45 82 08 80.

Il est normal que vous vous posiez des questions sur l'examen que vous êtes amené à passer. Nous espérons y avoir répondu. N'hésitez pas à nous interroger à nouveau pour tout renseignement complémentaire.

Madame, Mademoiselle, Monsieur.....

A personnellement rempli cette fiche le.....

Et donné son accord pour que l'examen soit réalisé.

Signature